

N/REF : 26/07/2024 11H26 C:000053 I:12631
V/REF : AC/B97959
V/Email reçu le Vendredi 26/07/2024 à 11H26

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

IMMEUBLE : MADELEINE BRES
5 RUE DE LA HALTE
35890 LAILLE

Rennes, le 07 Aout 2024

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie
LOCALISATION : ALLEE 5 HALTE - MME VINCENT ELE 07 48 52 92 71
LOGEMENT N° 125786, PORTE N°302, 3° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : POSE BARRE DE MAINTIEN DANS LA DOUCHE
Donneur d'ordre : Mme M LEROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 01/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉTERMINATION DE L'EMPLACEMENT AVEC LA LOCATAIRE
FOURNITURE ET POSE D'UNE BARRE D'APPUI DANS LA BAIGNOIRE
CONTRÔLE
NETTOYAGE CHANTIER
REMARQUE: LA LOCATAIRE DEMANDE L'INSTALLATION D'UNE PAROI DE BAIN
POUR NE PAS AVOIR DE L'EAU PARTOUT

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 02/08/24 à 11H13 Mme M LEROUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBS055-F.P	d'une barre de douche	1	48,58
				48,58
		TOTAL H.T.		48,58
		T.V.A. a 10,00%		4,85
		TOTAL T.T.C.En EURO		53,43

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.